



Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, AESH et PsyEN de l'enseignement public FO de Seine-Saint-Denis

Motion de soutien aux camarades syndicalistes de Guadeloupe victimes d'une répression inacceptable

Le conseil syndical du Snudi FO 93, réuni le 19 janvier 2022 s'insurge et condamne la répression syndicale qui s'exprime en Guadeloupe en ce moment.

L'arrestation du camarade Elie Domota, alors qu'il manifestait pacifiquement aux côtés des travailleurs de Guadeloupe n'est rien d'autre que la manifestation de la peur que peut exprimer ce gouvernement dès que la contestation gronde. Sa convocation devant les tribunaux le 7 avril prochain en est la preuve.

De nombreux syndicalistes subissent la répression syndicale en Guadeloupe en cette période. Ces camarades sont dévoués à la cause des travailleurs de la Guadeloupe. Cette violence montre clairement l'intention de ce gouvernement de ne pas laisser s'exprimer la colère légitime des guadeloupéens. Inacceptable !

L'acharnement sauvage de l'administration de l'éducation nationale contre notre camarade qui a œuvré à la construction de notre syndicat, le Snudi FO de Guadeloupe, montre que l'indépendance syndicale et la mobilisation dérange. Comment comprendre autrement la volonté de condamner avec un dossier vide une camarade toujours irréprochable professionnellement ? Inacceptable ! Le Snudi FO a prouvé son innocence. Nous apportons tout notre soutien à notre camarade.

Le conseil syndical du Snudi FO 93 exige l'abandon de toutes les poursuites contre Elie Domota et l'arrêt des mesures de répression contre notre camarade enseignante et tous les syndicalistes de Guadeloupe.

L'intimidation et la stratégie de la terreur ne marcheront pas.

Espace Maurice Nilès
11 rue du 8 mai 1945
93000 Bobigny
Tel : 01 48 95 43 73
contact@snudifo93.net

